



Le fil des mobilités actives

16 mai 2024

Le dernier numéro de Ville et vélo est en ligne !

LE MAGAZINE DU CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES ET MARCHABLES

VILLE ET VÉLO

**Plateforme des coûts :
Le vélo, un investissement d'avenir** | DOSSIER P. 4-9

ÉVÈNEMENT > Mai à vélo 2024 | FOCUS > Talents du vélo et de la marche : nouvelle saison ! | PROSPECTIVE > Le vélo et la marche, les modes de transport du futur ?

n°103 | MAI 2024 | 6€

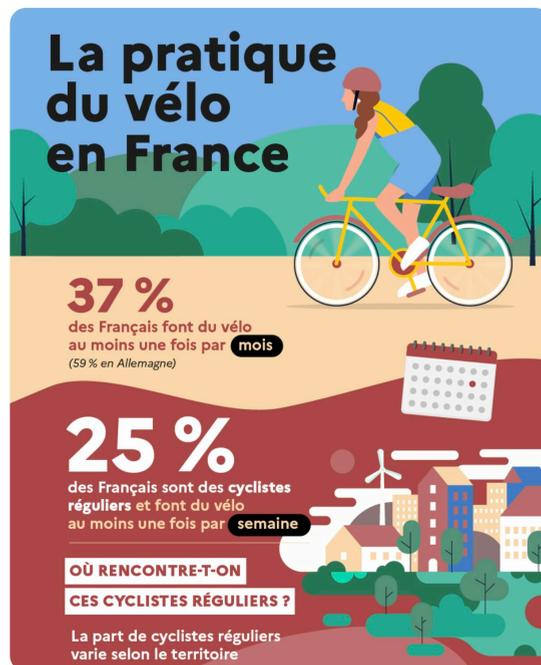
Le CVTCM sort le numéro 103 de son magazine Ville et Vélo ! Cette édition revient sur [la plateforme des coûts](#), lancée par le Club le 25 avril, pour aider les collectivités à estimer les coûts de leurs politiques vélo. Sont abordés les enjeux qui ont amené sa création, les objectifs poursuivis, les types d'actions chiffrées qu'elle propose... Un tour d'horizon enrichi par deux interviews, avec l'ADEME, financeur de la plateforme, et une collectivité qui partage son expérience du terrain.

Au programme de ce numéro, retrouvez également un focus sur les Talents du vélo et de la marche, dont les prochaines éditions seront lancées le 3 juin prochain, un portrait très marchable de la Ville de Jurançon, un voyage prospectif sur les mobilités forcément actives de demain... et bien plus encore !

Découvrir le dernier Ville et Vélo

Premiers résultats d'une enquête inédite sur l'usage du vélo en France en 2023

En France, les enquêtes réalisées par l'INSEE sur la mobilité des personnes, fournissent des données très intéressantes, mais ne sont réalisées que tous les 10 ans (la dernière s'appuie sur des données de 2019). Elles ne permettent donc pas de fournir un suivi régulier de la pratique du vélo et on ne dispose donc pas encore pas des données post covid, alors que la crise sanitaire a profondément bouleversé nos mobilités.



Afin de pallier ce manque, [la plateforme nationale des fréquentations produite par Vélo et Territoires](#) édite plusieurs fois par an un suivi de la fréquentation des infrastructures cyclables sur la base des statistiques fournies par les compteurs, installés par les collectivités. Désormais on disposera également d'une enquête nationale réalisée par sondage, commandée par le Ministère délégué chargé des Transports, en association avec la Délégation interministérielle à la Sécurité routière. Ils ont publié cette semaine les premiers résultats sur l'usage du vélo en 2023. Cette enquête menée auprès 12 576 habitants âgés de 11 à 85 ans, révèle quelques chiffres significatifs :

25% des répondants indiquent être des cyclistes réguliers (avec une pratique au moins une fois par semaine), 33% des cyclistes déclarent utiliser leur vélo toute l'année.

- 40% des répondants pratiquent le vélo au moins une fois par mois. Une pratique qui diffère selon le territoire. Plus on s'éloigne des centres urbains, moins la pratique est régulière : 33% de cyclistes réguliers dans les centres villes des métropoles de plus de 500 000 habitants, 30% dans villes de plus de 100 000 habitants, 24% dans les villes de moins de 100 000 habitants, 21% de cyclistes réguliers parmi les répondants en zone rurale.
- 25% (grande couronne) à 39% (Paris) des habitants de la métropole parisienne déclarent être des cyclistes réguliers.
- Les 3 régions où la part de cyclistes réguliers est la plus haute sont les Pays de la Loire, la région Grand Est et l'Île de France.
- 1 répondant sur 5 déclare prévoir utiliser davantage le vélo lors de l'année à venir.
- 3,4 : c'est le nombre moyen de trajets effectués à vélo par semaine. Les 18 – 34 ans sont se déplacent plus souvent, avec 6,5 trajets par semaine en moyenne (week-end compris).
- 47% des enquêtés disposent d'au moins un vélo au sein du foyer

Des données à rapprocher des chiffres de 2012 que le Club avait publié, suite à une enquête nationale qu'il avait réalisé avec TNS Sofres : [Les français et le vélo](#).

L'intégralité des résultats de l'enquête sur l'usage du vélo en France en 2023 est à retrouver [ici](#).

Première réunion du comité des parties prenantes du GART

Désireux de renforcer la prise en compte des mobilités dans le débat national et auprès des pouvoirs publics, le GART a invité une trentaine d'institutions publiques et privées concernées par les mobilités du quotidien à débattre ce mercredi 15 mai.

L'occasion pour Françoise Rossignol, la présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables de rappeler l'enjeu des modes actifs : *“Le Club porte une vision globale de la ville apaisée par le vélo et la marche qui doivent être inclus dans tous les projets de mobilité. Ils ne sont pas le sel et le poivre qu'on ajoute à la fin, mais doivent être intégrés dès la conception. Cela concerne les projets d'amélioration des conditions d'intermodalité mais aussi le renforcement du maillage territorial, dans les métropoles et dans les territoires peu denses, dans les SERM, comme dans les ZFE. Ces projets, peu coûteux au regard des avantages induits nécessitent un soutien financier pour les investissements mais aussi beaucoup d'intelligence et d'attention pour produire la métamorphose de l'espace public attendue par nos concitoyens”*.

Appel à projets “Industrie du vélo” : webinaire de présentation le 30 mai

Dans le cadre de France 2030, [l'appel à projets “Industrie du vélo”](#) vise à renforcer la compétitivité, la souveraineté, l'innovation et l'investissement productif de la filière industrielle du vélo en France, afin de produire les vélos de demain et leurs équipements.

L'AAP est ouvert aux entreprises de toutes tailles et valorise particulièrement les projets collaboratifs impliquant start-ups, PME, ETI, partenaires de recherche, universités et collectivités territoriales. Les projets doivent s'inscrire dans un ou plusieurs des quatre volets détaillés sur [le site de l'ADEME](#), où l'on peut d'ores et déjà déposer sa candidature. Seuls les projets d'ampleur sont concernés, avec un minimum de 1 millions d'euros de projet global (soutenu à 50%).

Afin de présenter les enjeux et les thématiques de l'AAP ainsi que les modalités de financement et de candidature, un webinaire est organisé le 30 mai à 14h30. Vous aurez la possibilité de poser vos questions en direct.

Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.

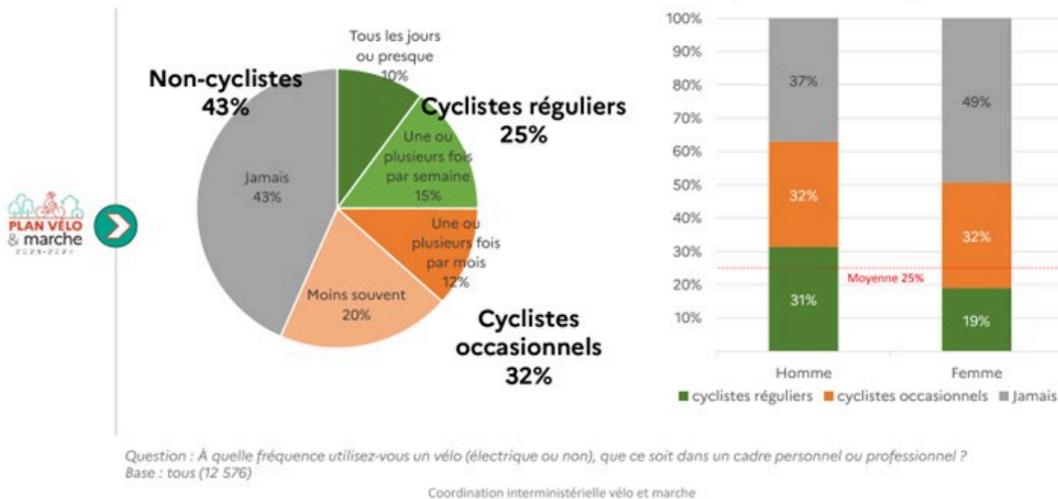


En chiffres

25%

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'usage du vélo en France en 2023, 25 % des Français sont des cyclistes réguliers avec une pratique d'au moins une fois par semaine (31 % chez les hommes contre 19 % chez les femmes)

Fréquence d'utilisation



Source : [Enquête nationale - usage du vélo - Résultats 2023](#)

Du côté de chez vous

[L'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre \(94\) inaugure le 23 mai à 19h l'exposition "Ça roule, petites histoires de vélo en banlieue sud"](#) qui explore les transformations économiques, sociologiques et techniques liées au vélo. L'exposition, basée sur des témoignages locaux, sera ouverte du 24 mai 2024 au 6 avril 2025.

[La Ville de Pau \(64\) expérimente le dispositif "Rues aux écoles"](#) afin de sécuriser les abords de trois écoles du 13 au 17 mai 2024 en rendant les rues piétonnes. La circulation et le stationnement des voitures est interdit de 7h30 à 9h30 et le mercredi de 11h30 à 12h30.

Cette initiative, qui fait partie du challenge de la mobilité inter-écoles, vise à encourager les enfants et les parents à venir à l'école à pied, à vélo ou en transports en commun

[France Bleu La Rochelle a testé le "slow tourisme" dans la ville de La Rochelle \(17\)](#), en partenariat avec [l'application Loopi](#), une application pour le tourisme à vélo créée à Aytré. Cette pratique encourage à découvrir un lieu à pied, à vélo ou à cheval, en prenant le temps de l'exploration et des rencontres. L'itinéraire comprenait des étapes comme le marais de Tasdon,

un centre équestre, et un jardin participatif, permettant de découvrir des balades écologiques et conviviales.

En bref

Garantir une cohabitation apaisée entre cyclistes et piétons : rendez-vous à La Rochelle mardi 4 juin !

Le CVTCM, le Cerema et l'ADMA ont conçu un atelier immersif dédié à cette thématique de la prévention des conflits entre piétons et cyclistes. Après l'avoir organisé à plusieurs reprises au cours de l'année 2023 (Lille, Montpellier, Bordeaux, Clermont-Ferrand), les organisateurs vous donnent rendez-vous mardi 4 Juin à La Rochelle (Charente-Maritime) pour une nouvelle journée d'étude dans cette ville portuaire de près de 80 000 habitants.

La matinée aura lieu au Musée maritime de La Rochelle pour un atelier immersif durant lequel les participants auront l'occasion de réfléchir à des solutions techniques afin de limiter les conflits entre usagers de modes actifs. L'après-midi sera consacrée à des visites de terrain, organisées avec la collectivité et les associations du territoire.

Retrouvez [ici](#) toutes les informations sur cette journée (inscription obligatoire)

Petit-déjeuner des villes apaisées, jeudi 6 juin, de 8h30 à 9h30, témoignage de Saint-Brieuc

Le Club et Rue de l'Avenir vous donnent rendez-vous pour le deuxième "Petit-déjeuner des villes apaisées", temps d'échanges en visio-conférence sur les politiques d'apaisement de l'espace public menées à Saint-Brieuc (22) en présence de Blandine Claessens, première adjointe au maire en charge de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement de l'espace public.

Le passage au 30km/h du territoire briochin, la communication qui l'accompagne et le contrôle mise en place seront au cœur de ces échanges, la réduction des vitesses des véhicules motorisés étant un levier indispensable à l'apaisement de l'espace public. Un éclairage sera donné sur l'actualité du déploiement du 30km/h à l'échelle nationale par Benoit Hiron, chef de groupe Sécurité des usagers et déplacement à la Direction Territoires et Ville du Cerema.

Ce webinaire viendra prolonger le déplacement effectué en Bretagne l'an dernier à l'occasion du lancement officiel de la campagne "[Ville apaisée, quartiers à vivre](#)" et de son manifeste, désormais signé par plus de 50 collectivités. Un [compte-rendu](#) de ce déplacement est disponible, donnant la parole aux villes de Vitré, Rennes et Saint-Brieuc, toutes engagées dans une

politique volontariste de promotion de la marche et du vélo et d'apaisement de l'espace public.

Inscrivez-vous au petit-déjeuner [ici](#). (*Attention, le nombre de places étant limité, une priorisation sera donnée aux représentants de collectivités*)

Retrouvez [ici](#) le replay précédent petit-déjeuner des villes apaisées avec le témoignage de Christophe Le Bihan, élu à Vitré (35).

[Rejoindre la campagne "Ville apaisée, quartiers à vivre"](#)

[L'Union sociale pour l'habitat](#) organise un webinaire le 4 juin matin sur le thème "Favoriser les mobilités actives et décarbonées au sein du patrimoine HLM", en partenariat avec le CVTCM.

Comment mettre en place un plan d'action en faveur de la mobilité, désencombrer, réhabiliter et sécuriser un local vélo, et quels nouveaux services proposer aux habitants, seront les questions abordées lors de ce webinaire, avec en grand témoin, Patrice PATTEE, adjoint au Maire de Sceaux (92) en charge de la mobilité.

Pour en savoir plus sur le programme et s'inscrire, [cliquez ici](#).

Laboratoire de la mobilité inclusive : webinaire "Tous Mobiles" dédié au sujet du genre et de la mobilité solidaire

Mardi 28 mai à 14h, le [Laboratoire de la Mobilité inclusive](#) organise un webinaire "[Tous Mobiles](#)", son site dédié à la mobilité solidaire, intitulé "Genre et mobilité solidaire". Il y sera présenté des initiatives développées par les acteurs de la mobilité solidaire pour répondre aux défis rencontrés par les femmes dans leurs déplacements quotidiens, avec une attention particulière portée aux besoins des familles monoparentales.

Pour découvrir l'intégralité du programme et s'inscrire cliquez [ici](#).

FORMATIONS

Formation AGIR

Construire un maillage territorial des itinéraires cyclables en zones peu denses

6 juin 2024 de 9h à 17h - en présentiel - Hôtel de ville de Paris

Cette formation explore la nécessité d'un réseau cyclable dans les zones peu denses, proposant une approche innovante pour son élaboration à partir d'une étude de cas fictive dans la Nièvre. L'accent est mis sur l'optimisation des infrastructures existantes et la création d'itinéraires cyclables préférentiels.

AGENDA

29 mai 2024

Webinaire du Club : Développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV)

Dans le cadre de ses travaux sur le développement des mobilités actives dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), le Club vous donne rendez-vous le mercredi 29 mai à 12 h pour un webinaire.

Plus d'informations à venir.

Inscrivez-vous [ici](#)

4 juin 2024

Journée d'étude cohabitation entre les modes actifs à La Rochelle

Le CVTCM, le Cerema et l'ADMA ont conçu un atelier immersif dédié à cette thématique de la prévention des conflits entre piétons et cyclistes. Après l'avoir organisé à plusieurs reprises au cours de l'année 2023 (Lille, Montpellier, Bordeaux, Clermont-Ferrand), les organisateurs vous donnent rendez-vous mardi 4 Juin à La Rochelle (Charente-Maritime) pour une nouvelle journée d'étude dans cette ville portuaire de près de 80 000 habitants.

Plus d'informations et inscription (obligatoire) [ici](#).

6 juin 2024

Petit-déjeuner des villes apaisées témoignage de Saint-Brieuc

Le Club et Rue de l'Avenir vous donnent rendez-vous jeudi 6 juin de 8h30 à 9h30 pour le deuxième "Petit-déjeuner des villes apaisées", temps d'échanges en visio-conférence sur les politiques d'apaisement de l'espace public menées à Saint-Brieuc (22) en présence de Blandine Claessens, première adjointe au maire en charge de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement de l'espace public.

Plus d'information et inscription au petit-déjeuner [ici](#)

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

Le grand rendez-vous annuel des acteurs européens des transports collectifs et des mobilités actives se délocalise à Strasbourg. L'occasion de rencontrer les exposants de l'espace mobilités actives, de participer aux visites à vélo et à pied organisées avec l'Eurométropole et aux nombreuses conférences et temps d'échange proposés par le Club.

On vous en dit plus sur le programme prochainement

[Informations](#)

RECRUTEMENT

Le département de la Drôme - Chargé.e d'appui à la mission vélo en apprentissage

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

Communauté de Communes Roumois Seine - Chargé.e de projets mobilités actives

[Voir le détail de l'offre d'emploi](#)

CÔTÉ CLUB

Le Club s'engage pour [Mai à vélo](#) : tout au long du mois, élu.es, technicien.nes et salarié.es du Club vont se challenger via l'application Geovelo !

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)